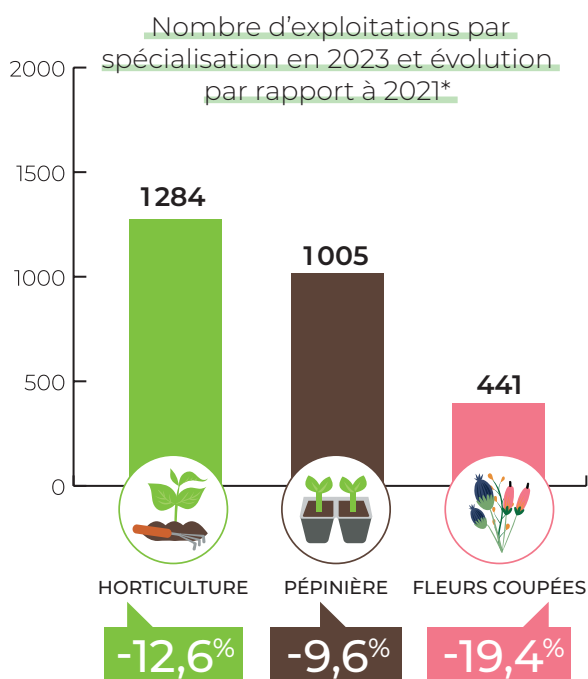
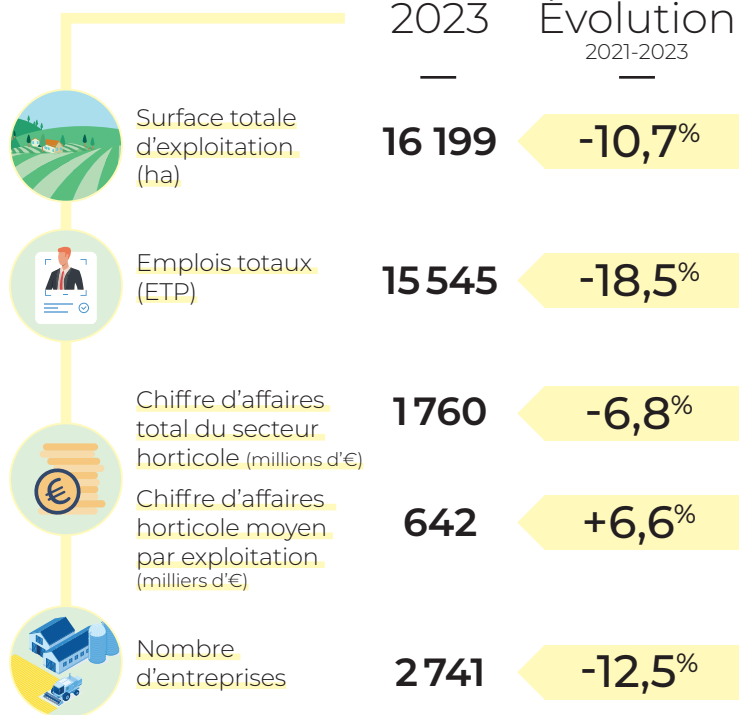


# LES ENTREPRISES FRANÇAISE DE PRODUCTION HORTICOLE ET LES PÉPINIÈRES ORNEMENTALES DONNÉES 2023

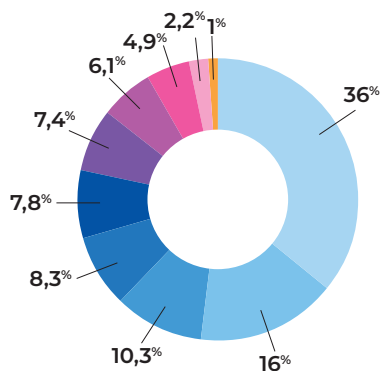
Suite à une mise à jour approfondie du panel et à des évolutions méthodologiques, ces chiffres ne peuvent pas être comparés à ceux publiés en 2022.



\* Hors Bulbes  
Entreprises mixtes réparties entre "horticulture" et "pépinière"

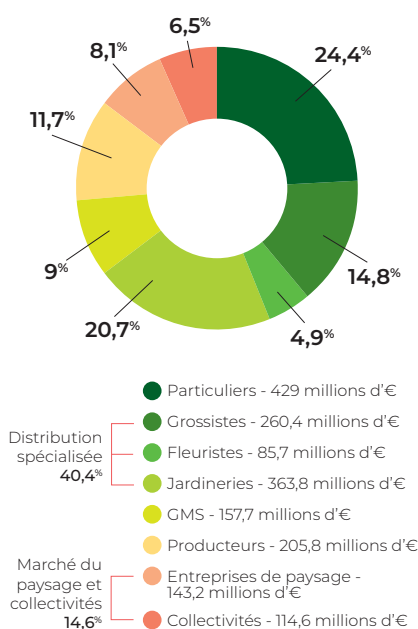


## Répartition du chiffre d'affaires des exploitations par famille de végétaux

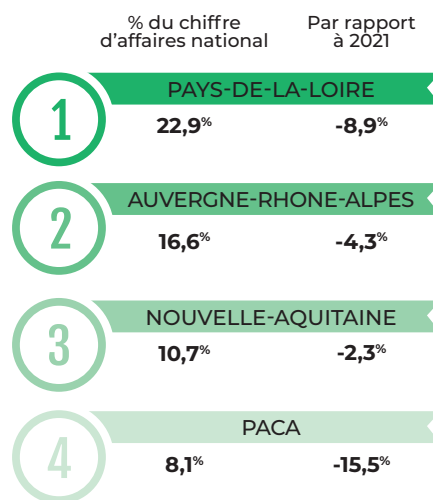


- Plantes de pépinière - 634 millions d'€
- Plantes en pot - 281,8 millions d'€
- Plantes à massif - 180,5 millions d'€
- Pépinière Sapins de Noël - 145,5 millions d'€
- Fleurs coupées - 137,4 millions d'€
- Autres - 130,7 millions d'€
- Vivaces et aromatiques - 106,6 millions d'€
- Jeunes plants de pépinière - 52,8 millions d'€
- Jeunes plants horticoles - 39,2 millions d'€
- Bulbes - 18,5 millions d'€

## Répartition du chiffre d'affaires des exploitations par type de clients



## Top 4 des régions de France en termes de chiffre d'affaires



Etude réalisée par AND International pour FranceAgriMer et VALHOR. Enquête exhaustive à l'échelle nationale, mise à jour tous les 2 ans. Périmètre : L'Observatoire couvre les entreprises de production et de commercialisation (approche marché) qualifiées de "professionnelles" ou encore de "spécialisées", c'est-à-dire dégagant un chiffre d'affaires en vente de végétaux d'ornement permettant de rémunérer ½ ETP (soit environ 15 000 EUR).  
L'Observatoire ne couvre pas :  
- Les très petites structures (ne finançant pas un revenu minimal et échappant de ce fait à la logique d'analyse par groupe marché)  
- Les producteurs ne commercialisant pas directement leur production (dont les coopératives et les producteurs sous contrats).  
- Les entreprises pour lesquelles la production de végétaux d'ornement est très minoritaire dans le chiffre d'affaires (ateliers secondaires en végétaux d'ornement)  
- Les structures "non économiques" : lycées agricoles/ESAT/etc.

Toute publication de ces données doit impérativement être assortie de la mention complète suivante : "Etude AND International pour FranceAgriMer et VALHOR".

Source : d'après Observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et de la pépinière en 2023.

Contacts études : Aline HAERINGER  
aline.haeringer@valhor.fr  
et Salomé SENDEL  
salome.sengel@franceagrimer.fr

